

Bilan des stratégies romandes de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale

Quelle place pour la formation continue dans le dispositif de l'aide sociale ? La Suisse compte parmi les rares pays d'Europe à disposer d'une loi nationale sur la formation continue. Cette loi sur la formation continue (LFCo) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 démontre l'importance que la Confédération souhaite accorder à cette thématique.

Dans le sillage de cette loi, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) lancent en 2019 l'[offensive pour la formation continue](#) dans les cantons alémaniques pour promouvoir l'accès aux compétences de base des bénéficiaires de l'aide sociale. Fort du succès de cette offensive de l'autre côté de la Sarine, l'ARTIAS, en collaboration avec la FSEA et la CSIAS, propose dans ce dossier du mois un état des lieux sur les stratégies de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale en vigueur dans les cantons romands ainsi que quelques axes thématiques sur la question.

Dossier préparé par Jean-Baptiste Beneton, étudiant en Master Travail social, politiques sociales et préventions des risques

> Téléchargez le [dossier du mois en pdf](#)

> Autres éclairages sur notre thème [Travail >> Former pour insérer >> Formation continue](#)